



CHALLENGE DE VOILE "L'AMI SAIL" 2019

Découverte et Initiation à la voile pour les instituts spécialisés,
les licenciés des Fédérations Françaises Handisport et Sport Adapté.



**Le Yacht Club de Vichy
vous attend
à sa base nautique
Du Mardi 11
au Jeudi 13 Juin.**



Parrainé par le :



RENSEIGNEMENTS : yvichy@gmail.com — RENSEIGNEMENTS : 04.70.98.73.55.

I - LA BASE NAUTIQUE =

Cette manifestation se déroulera à notre base nautique située sous la Rotonde du Lac d'Allier, Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny à Vichy.

Le **Yacht Club de Vichy** a pour objet la pratique de tous les sports nautiques et de toutes les activités dépendant des Fédérations auxquelles le YACHT CLUB DE VICHY est affilié, plus particulièrement :

- LA VOILE ;
- LE SKI NAUTIQUE/WAKEBOARD ;
- LE STAND UP PADDLE ;
- LE MOTONAUTISME.

L'association poursuit également le développement de ses activités par la communication, la recherche de partenaires, la relation avec la presse, la promotion ainsi que l'organisation de manifestations sportives ou d'évènements festifs (repas, concerts, spectacles, etc...).

100 hectares sur la rivière Allier qui permettent de s'adonner au plaisir du canotage et à tous les sports nautiques. Le plan d'eau est aussi chaque année le théâtre de grandes compétitions d'aviron, de canoë-kayak, de ski nautique/wakeboard ou encore de motonautisme.



Au vu de la réussite des actions en faveur des personnes déficientes intellectuelles dans le domaine scolaire, sportif, stages d'été, convention pour un chantier nautique...Le **Yacht Club de Vichy** a donc prolongé celles-ci envers les personnes handicapées moteur et sensoriel. L'implication de la Ville de Vichy par l'aménagement du site (pontons et vestiaires aménagés, accessibles en totalité aux personnes à mobilité réduite) nous permet maintenant de mettre en œuvre ce projet au service de ce public.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la pratique nautique par des personnes handicapées ne rencontre pas d'obstacle majeur. Les adaptations possibles en font même une activité très accessible où le handicap s'oublie et où ne reste que le plaisir de naviguer ensemble.



Le **Yacht Club de Vichy** souhaite favoriser l'initiation de la **voile** (et du ski nautique), aux personnes souffrant d'un handicap physique, sensoriel ou mental. Notre volonté est de faciliter l'intégration des sportifs handicapés, en œuvrant vers une démarche citoyenne, vers l'ensemble de nos pratiquants, en partageant une activité commune.




Le **Yacht Club de Vichy** s'est vu décerner en 2011 le Label Sport Handicaps Auvergne.


Cette édition sera organisée en partenariat avec : **LE COMITÉ D'ALLIER SPORT ADAPTÉ** et **LE COMITÉ D'ALLIER HANDISPORT** que le Yacht Club de Vichy remercie pour leur confiance renouvelée.


II – L'ACTIVITE VOILE =

La **voile** pourra être pratiquée sur les supports suivants :


 **OPTIMIST** : il est doté d'une coque à fond plat et équipé d'une voile unique. C'est un bateau léger, stable et très simple à manœuvrer. Il est utilisé pour l'apprentissage de la voile chez les enfants.



 **CATAMARAN** : voici un bateau possédant deux coques parallèles l'une à côté de l'autre. L'intérêt des multicoques est d'aller plus vite grâce à des coques plus fines qui vont diminuer la résistance de l'eau, augmenter la stabilité, ou accroître la surface du pont.

 **CARAVELLE** : il s'agit d'un bateau collectif à hauts bords. Simple, sécurisant et solide, il peut être utilisé aussi bien en mer qu'en plan d'eau intérieur. Sa facilité de manœuvre en fait un bateau idéal pour la promenade.



 **ACCESS** : Ce dériveur est plus qu'atypique. En effet, une fois n'est pas coutume, le barreur est assis au fond du bateau dans le sens de la marche. C'est avec un manche que vous barrerez ce fier navire. De plus, sa dérive lestée (elle se remplit de 20 litres d'eau) assure une stabilité jamais rencontrée. Votre position basse et centrée dans le bateau, sa coque ronde et la dérive lestée rendent ce voilier inchavirable et plus que sécurisant.

III – LE DEROULEMENT =

Cette 19^{ème} édition de l'**AMI SAIL** aura lieu du Mardi 11 Juin au Jeudi 13 Juin 2019. Chaque journée s'étalera de 09H00 à 12H00 puis de 14H00 à 17H00. Tout participant, âgé de 8 ans minimum, pourra ainsi profiter d'une séance de voile de 02H00 par demi-journée.

Le Mercredi, *jour à confirmer*, une remise des prix avec vin d'honneur parrainée par le **ROTARY CLUB DE VICHY**, sera organisée.

IV – LES PARTICIPANTS =

Ils peuvent notamment venir de :

- Toutes les institutions spécialisées ;
- Des licenciés de la Fédération Française Handisport ;
- Des licenciés de la Fédération Française Sport Adapté ;
- Des Licenciés de la Fédération Française de Voile.

Nous souhaitons œuvrer vers une démarche citoyenne avec le maintien de nos activités habituelles pendant l'**AMI SAIL** (scolaires, école de sport, adhérents) pour aider, encourager et partager une passion commune la **voile**.

V – LES CONDITIONS DE PRATIQUE =

Elles sont les suivantes :

- ▶ Savoir sauter et nager 25 mètres pour les moins de 16 ans ;
- ▶ Savoir plonger et nager 50 mètres pour les plus de 16 ans ;
- ▶ OU réussite au test anti-panique

Attestées par une autorité qualifiée (diplôme délivré par un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités Nautiques).

Pour toutes les autres personnes, prévoir un avis médical de non-contre-indication aux activités nautiques.



VI – CONDITIONS PARTICULIERES =

Un bras permettant de porter les personnes à mobilité réduite sera disponible ainsi que deux filets lève-personne (tailles M et XL).

Les pratiquants, et les accompagnateurs qui embarqueront, devront disposer d'un équipement adapté aux conditions météorologiques : vêtements chauds, ciré ou K-way et bottes ; ou casquette, crème solaire, lunettes de soleil. Des gilets de sauvetage seront mis à disposition par les organisateurs.

Les pratiquants devront obligatoirement être licenciés soit à la Fédération Française Handisport, soit à la Fédération Française Sport Adapté ou encore à la Fédération Française de Voile.



CHALLENGE DE VOILE AMI SAIL

VICHY (03), du Mardi 11 au Jeudi 13 Juin 2019.

ADHÉSION DE PRINCIPE à retourner AVANT LE 30 AVRIL.

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM DE LA STRUCTURE :

VILLE :

DEPARTEMENT :

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

EMAIL :

2. PARTICIPATIONS EVENTUELLES

MARDI 11

MERCREDI 12

JEUDI 13

Nombre de participants mineurs : _____ et majeurs : _____

Nombre d'encadrants : _____

3. PRESTATIONS SOUHAITEES

Déjeuners du midi * : MARDI 11

MERCREDI 12

JEUDI 13

* Plateau repas commandé à la Cuisine Artisanale à Brugheas comprenant entrée, plat, fromage, dessert et pain au prix unitaire de 11,30 €.

Licence FFVoile (obligatoire si non licencié FFHandi ou FFSA) :

OUI

NON

4. VALIDATION

Fait à : _____, le _____ 2019. Par _____

Signature et cachet de la structure :



CHALLENGE DE VOILE AMI SAIL

VICHY (03), du Mardi 11 au Jeudi 13 Juin 2019.

INSCRIPTION à retourner **AVANT LE 31 MAI**.

1. STRUCTURE

NOM :

VILLE :

DEPARTEMENT :

2. PARTICIPANTS

LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS			COCHEZ SON TYPE DE LICENCE			COCHEZ SON ATTESTATION	
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	FFH	FFSA	FFV	TEST DE NATATION	CERTIFICAT MEDICAL
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
ENCADRANTS			QUALIFICATION(S)				
NOM	PRENOM						

3. PARTICIPATION FINANCIERE PAR PERSONNE

DESCRIPTIF	COUT UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Activités nautiques du Mardi 11 Juin 2019	10,00 €		
Activités nautiques du Mercredi 12 Juin 2019	10,00 €		
Activités nautiques du Jeudi 13 Juin 2019	10,00 €		
Licence Fédération Française de Voile « Enseignement » 2019	11,00 €		
Accompagnateurs	gratuit		
COUT TOTAL =			

Je joins mon règlement d'un montant de _____ euros à l'ordre du Yacht Club de Vichy.

4. VALIDATION

Fait à : _____, le _____ 2019. Par _____

Signature et cachet de la structure :



CHALLENGE DE VOILE AMI SAIL

VICHY (03), du Mardi 11 au Jeudi 13 Juin 2019.

FICHE D'AUTORISATION à retourner AVANT LE 31 MAI.

Je soussigné(e) _____, responsable de la structure

autorise le groupe des participants nommés sur le bulletin d'inscription :

* A participer au Challenge de voile « AMI SAIL » organisé par le Yacht Club de Vichy du Mardi 11 au Jeudi 13 Juin 2019 à sa base nautique.

* Autorise les responsables de la manifestation à prendre les mesures sanitaires nécessaires en cas de maladie ou d'accident.

* Atteste que le personnel encadrant sera porteur des autorisations parentales ou du représentant légal et de la fiche sanitaire de chaque pratiquant pendant toute la durée de l'AMI SAIL.

Fait à : _____, le _____ 2019.

Signature et cachet de la structure :